

THE
QUEBEC
GAZETTE.



LA
GAZETTE
DE
QUEBEC.

THURSDAY, OCTOBER 21, 1802.

JEUDI, LE 21 OCTOBRE, 1802.

LONDON.

August 16. The Consuls yesterday gave audience to the Members of the Legislative Body residing in Paris, to the Tribunal, the Court of Cassation, the Archbishop of Paris, attended by several Bishops, and by his Clergy; the Tribunals of Appeals, the Criminal Tribunal, the Chamber of Commerce, the National Institute, and the Supervisors General of Education; to the Generals and Admirals now in town; a Consistory of the Protestants residing in the capital; to General Mortier, commanding the First Military Division; General Junot, Commanding Officer of the place, and the Officers of the Garrison of Paris, &c. &c.

Citizen Marcorella, the organ of the Legislative Body, was the first to harangue the Consuls—his exordium was as follows:

“It was reserved for the commencement of the 19th century to hold out to the universe the spectacle of a nation, which, by a prudent act of repentance, has prescribed *becoming limits* to liberty; and which, for the sake of rendering its blessings permanent; has entrusted it to the hands which are most worthy to preserve it.

The Archbishop of Paris.—“General First Consul, the plaudits, the joy, and the exultation which burst forth on every side, are the most eloquent and the most flattering testimonies of the affection, the confidence, the respect, and the submission which the French people feel for *your person*.—The Nation experiences already a portion of the happiness which it is about constantly to enjoy under a perpetual Chief who, covered with glory and triumphs, the Conqueror and the Peace-maker of Europe, will exert himself solely for the purpose of rendering it still more happy and more flourishing, by restoring religion, justice, and good order.—The Clergy are actuated by the same sentiments; they will never forget that it is to *your piety* they owe their present existence.”

General Junot delivered an appropriate harangue, in which he said, that, as Bonaparte had condescended, for the public interest, to take upon himself the Consulship for life, there was not a soldier under his individual command but would give his life for the First Consul.

LONDON, August 19.

A case has lately been decided before one of the French Tribunals, by which persons who have lived together publicly as man and wife are held to be legally married, though no contract or proof of the celebration of their marriage can be produced.

August 20. A counter revolution threatens Switzerland, and as the French troops are withdrawn, that unhappy country will perhaps be suffered to enjoy, if not its ancient independence, its former political creed.

August 20.—The Hamburgh Mail due on Wednesday, arrived yesterday. It states, on the authority of letters from Vienna, of the 11th inst. that the Emperor, notwithstanding the repeated and urgent invitations of France, pre-emptorily refuses his accession to the convention concluded at Paris, between France, Russia and Prussia, on the subject of indemnities. This circumstance is assigned as the reason why Austria is not mentioned, or its interests consulted in the project which has been delivered by France and Russia.

The breach between Austria and Prussia is rapidly extending, and the interests which the latter takes in favour of the Elector of Bavaria is calculated to increase it.

The Batavian Republic is said to have been successful in its negotiations at Paris to induce the First Consul to abandon the project of rebuilding the canal, called Fossa Eugenia, in consideration of their paying to France ten millions of florins.

A letter from Berlin, of the 17th states, that the Austrian Minister there had been charged by his Court to require his Prussian Majesty to change certain measures and resolutions in regard to the indemnities, but that his Majesty persisted in executing the plan projected at Paris, and sanctioned by the full approbation of Russia.—Prussia, it is stated, proposes to exchange with other Princes part of the country allotted to her in lieu of such as may be more eligible under local circumstances. Prussia is also about to exchange with Russia some frontier districts in Poland.

On the 12th inst. a courier from Constantinople reached Vienna with dispatches of special importance. On this account Baron Sturmer, the new Imperial Intendant, and successor of the late highly estimated Baron Herbert, has been ordered to accelerate his departure; and Paltwan Oglou has freely offered a safe conduct to that Nobleman through the province of Wallachia. Paltwan Oglou intends, it is said, to solicit the Baron's mediation and support to effect a full reconciliation between him and the Grand Signior.

The report that six ships of the line have been ordered to sail from the distant harbours to Toulon, thence to proceed to Algiers, is confirmed by an article from Strasbourg. The Envoy to the Dey, Citizen Hulan, is said to be the bearer of a letter couched in the most menacing and hostile terms.

The Dey of Tripoli has declared war against Sweden, and rejected all propositions for an adjustment of differences. The port of Tripoli is at present blockaded by the Swedish and American squadrons.

LONDRES.

16 Août.—Les Consuls donnerent Audience hier aux Membres du Corps Législatif résidents à Paris, au Tribunal, à la Cour de Cassation, à l'Archevêque de Paris, accompagné de plusieurs Evêques et de son Clergé; aux Tribunaux des Appels, au Tribunal Criminel, à la Chambre de Commerce, à l'Institut National, et aux Inspecteurs Généraux de l'Education; aux Généraux et Amiraux actuellement en ville; à un Consistoire des Protestants résidents dans la Capitale; au Général Mortier, Commandant la première Division Militaire; au Général Junot, Officier Commandant de la place, et aux Officiers de la Garnison de Paris &c. &c.

Le citoyen Marcorella, l'organe du Corps Législatif, fut le premier qui harangua les Consuls; son exorde fut comme suit:

“Il étoit réservé au commencement du 19e. Siècle d'offrir à l'univers le spectacle d'une nation, qui, par un Acte prudent de repentance, a prescrit à la liberté des limites convenables, et qui, pour en rendre les faveurs permanentes, l'a confiée entre des mains qui sont les plus dignes de la préserver.

L'Archevêque de Paris.—“Général Premier Consul, les applaudissements, la joie et l'allégresse qui, de tout côté, se manifestent, sont les témoignages les plus flatteurs de l'affection, de la confiance, du respect et de la louange que le peuple François sent pour votre personne. La nation éprouve déjà une portion de ce bonheur dont elle est sur le point de jouir constamment sous un Chef perpétuel qui, couvert de gloire et de Triomphes, le Conquérant, et le Restaurateur de la Paix de l'Europe, employera ses efforts dans la vue seulement de la rendre encore plus florissante, par le rétablissement de la Religion, de la Justice et du bon ordre. Le Clergé est pénétré des mêmes sentiments; il n'oubliera jamais que c'est à votre piété qu'il doit son existence actuelle.

Le Général Junot délivra une harangue convenable, dans la quelle il dit, que, comme Bonaparte avoit condescendu, par amour pour l'intérêt public, à prendre sur lui le Consulat pour la vie, il n'y avoit pas un soldat sous son commandement individuel, qui ne donnât sa vie pour le Premier Consul.

LONDRES, 19 Août.

Il a dernièrement été décidé un cas devant un des Tribunaux François, par lequel les personnes qui ont vécu publiquement ensemble comme homme et femme, sont regardées comme légalement mariées, quoique l'on ne puisse produire aucun contrat ou preuve de la célébration de leur mariage.

Août. 20.

Une contre révolution menace la Suisse, et comme les troupes Françaises sont retirées, cette nation infortunée pourra peut-être jouir, si ce n'est de son ancienne indépendance, au moins de la première croyance politique.

20e Août.

La malle de Hambourg, due Mercredi, arriva hier. Elle annonce, sur l'autorité des lettres de Vienne, du 11 de ce mois, que l'Empereur, malgré les invitations répétées et urgentes de la France, refuse absolument d'accéder à la convention conclue à Paris, entre la France, la Russie et la Prusse, sur le sujet des indemnités. C'est à cette circonstance que l'on attribue la raison pour laquelle l'Autriche n'est point mentionnée, ou ses intérêts consultés dans le projet qui a été délivré par la France et la Russie.

La brèche entre l'Autriche et la Prusse fait des progrès rapides, et l'intérêt que cette dernière prend en faveur de l'Electeur de Bavière est propre à l'augmenter.

On dit que la République Batave a réussi dans ses négociations à Paris, et a gagné le Premier Consul à abandonner le projet de rebâtir le canal nommé Fossa Eugenia, en considération de ce qu'elle payera à la France dix millions de florins.

Une lettre de Berlin, du 17, porte que le Ministre Autrichien à cette place, avoit été chargé par la cour de requérir la Majesté Prussienne de changer certaines mesures et résolutions touchant les indemnités, mais que sa Majesté persistoit dans l'exécution du plan projeté à Paris, et sanctionné par l'entière approbation de la Russie. On rapporte que la Prusse se propose de changer avec d'autres Princes une partie du pays qui lui est assigné, pour ceux qui peuvent lui être plus convenables, eu égard aux circonstances locales. La Prusse est aussi sur le point de changer avec la Russie quelques districts des frontières dans la Pologne.

Le 19 de ce mois un Courier de Constantinople arriva à Vienne avec des dépêches d'une importance particulière. Le Baron Sturmer, le nouveau Ministre Impérial, et successeur du très estimable feu Baron Herbert, a, pour cette raison, eu ordre d'accélérer son départ; et Paltwan Oglou a généralement offert une sauve-garde à ce noble à travers la province de Wallachie. On dit que Paltwan Oglou le propose de solliciter la médiation et l'appui du Baron pour effectuer une entière reconciliation entre lui et le Grand Seigneur.

Le rapport que six vaisseaux de ligne avoient eu ordre de faire voile des différents ports pour Toulon, pour le rendre de là à Algere, est confirmé par un article de Strasbourg. L'envoyé au Dey, le citoyen Hulan, doit, dit on, être le porteur d'une lettre couchée dans les termes les plus menaçants et les plus sévères.

Le Dey de Tripoli a déclaré la guerre à la Suede, et rejeté toutes pro-

La Valette, July 21.

It is now reported that we shall leave this in about two months; but I am inclined to think that we shall pass the winter here. We have nothing new. The Ex-Governor, Bull, arrived here in twenty six days from England.

Several officers of this garrison, and belonging to the ships stationed here, are gone on parties of pleasure to Naples, Rome, Florence, &c.

This place is crowded with officers, &c. from Minorca, in consequence of the evacuation of that island.

Such of the Eight West India regiments as appear to have been least criminal in the late mutiny at Dominica, are to be sent to Halifax and to the East Indies: great numbers have been executed.

The other eleven regiments are, it is stated, in a short time to be sent to the East Indies.

The events in France have furnished a wholesome lesson to Reformers in all parts of the world; and it is meet that society should receive the full benefit of the example. The liberty and glory of the Republic were held forth as incitements to universal revolution; its oppression and degradations should now be exhibited, to disgust the giddy theorist of speculative liberty, and render him sensible of the blessings.

Toussaint has been conveyed to Paris, and is now in the Temple.

August 25. An official notice having been given in the Gazette that the West-India Docks are ready to receive shipping on and after the 1st September, all rates and duties made payable to the Company on West India produce will commence that day and become payable for the term of twenty-one years; and all ships, &c. laden with West India produce, after the 1st of September, are compelled to unload, and take in their cargoes in the said Docks and to pay the King's duties there, and no where else.

A memorial was lately read at a sitting of the Academy of Arts and Sciences at Paris, upon the possibility of directing air balloons. The Author is Citizen Henin, Chief of Squadron of the 15th regiment of Dragons. He maintains that they are capable of being conducted through the air upon the principles of navigation: he proposes to have a parachute reversed, as the means of retarding their ascension and horizontal direction.

The Convention of Indemnities between Russia, Prussia and France says, the best means to consolidate the Germanic Body is to place in the first college the Princes of the greatest influence of the Empire, it is proposed that the electoral title should be granted to the Margrave of Baden, to the Duke of Wirtemberg, and to the Landgrave of Hesse-Cassel.

By letters lately received from the Hague, we learn, that an Amnesty in favour of the Dutch emigrants has been agreed to by the Legislative Body of the Batavian Republic. The Amnesty is extended to all those who have borne arms against the Republic, with the exception of those who were instrumental in delivering up the Dutch fleet to the British arms in the year 1799.

The Pope has published a Brief, in virtue of which Citizen Talleyrand is restored to the secular and lay functions.

The report of war between Russia and Persia is confirmed. An action has taken place, in which the Persians have been defeated.

Private letters from Paris state, that a very extraordinary event has taken place there:—the French Government has entered an absolute prohibition of the introduction of English newspapers? No person whatever is permitted to receive them. The Commissaries of the Police have made a rigorous search in all the coffee-houses and reading-rooms, and carried off all the papers they could find. The cause of this measure is allowed to be the strictures contained in the British prints on the article which lately appeared in the Monitor.

The Court of Rome, it is said, has an intention of renewing and modifying the ancient Concordats made between the Holy See and Germany.

A division has sailed from Toulon, under the command of Rear Admiral Clarke, consisting of the Daquesne, a corvette and a brig, which has been joined at sea by the Scipion and two frigates, from the coast of Spain; immediately after this junction, the squadron proceeded to the African coast, with an Adjutant of the First Consul, who is to demand of the Bey of Tunis the cause of the insults offered to the French flag, and of the violation of Treaties.

Some of the late Paris Journals, contained the following paragraph:—“Mr. and Mrs. Fox have arrived here. This celebrated orator is employed on a History of the Revolution of England in the year 1688. He hopes to find in our libraries and depôts materials that may be useful to him in the completion of this important work; and to consult in particular manuscript memoirs, written by James II. with his own hand, which were preserved in the Scots College: we are assured that this valuable manuscript is still preserved in the Office of Foreign Affairs.”

PRICES OF THE PUBLIC FUNDS.

3 per Cent Red. 67 8 1/2
3 per Cent Cons. 67 8 1/2 — Omnium 10 9 9/4 disc.

PARIS, August 23.

The grand project of uniting the Danube to the Adriatic Gulph is in full activity; and the Canal from Vienna to Trieste is reported to be more than three fourths completed.

“These are imperial works and worthy Kings.”

Independent of those great effects which this junction of the Black and Adriatic Seas is eventually calculated to operate upon the commerce of the East, and Low-land, it may be expected, that the exportation of the noble wines of Hungary will considerably affect the foreign consumption of those of Portugal and France. Those of Offen, which is a city as large, and very near to Pest, the capital of that kingdom, are described as resembling Red Port, but with a more exquisite flavour, and a stronger body. The Tokay, and other of the finest wines of Hungary, are already well known, though almost unobtainable in this country.

NEW-YORK, September 20.

We have had never a word from our river from France and Spain, but from neither have we received a word or a hint relative to the government of that country. — Mr. Jefferson said of you “we are all republicans; all republicans.” As to us, we seem to be neither Dons nor Monseignors.

positions pour ajuster les differents. Le Port de Tripoli est actuellement bloqué par les escadres Suédoises et Américaines.

LA VALETTE, 21 Juillet.

On rapporte maintenant que nous laisserons cette place d'ici à deux mois; mais je suis porté à croire que nous passerons l'hiver ici. Nous n'avons rien de nouveau. L'ex-Gouverneur, Bull, arriva ici en 26 jours d'Angleterre.

Cette place est foulée d'Officiers &c. de Minorque, en conséquence de l'évacuation de cette Ile.

Ceux des huit régiments des Isles qui paroissent avoir été les moins criminels dans la dernière mutinerie à la Dominique, doivent être envoyés à Halifax et aux Indes: il en a été exécuté un grand nombre.

Les événements de la France ont donné une leçon salutaire aux Réformateurs dans toutes les parties de monde; et il convient que la Société reçoive tout l'avantage de l'exemple. La liberté et la gloire de la République étoient montrées comme un aiguillon à la Révolution universelle; on devoit maintenant faire voir son oppression et sa dégradation, pour dégouter l'ambitieux, théoricien de liberté spéculative, et le rendre sensible des faveurs dont il jouit.

Toussaint a été conduit à Paris, et est maintenant dans le Temple.

AOÛT 25.

Avis officiel ayant été donné dans la Gazette que les Chantiers des Isles sont prêts à recevoir les vaisseaux pour le 1er. de Septembre, tous taux et droits payables à la Compagnie sur le produit des Isles commencera ce jour, et seront payables durant le terme de vingt-un ans; et tous navires, &c. chargés du produit des Isles, après le premier Septembre, sont tenus de décharger et prendre leurs cargaisons dans les dits chantiers, et d'y payer les Droits du Roi, et non ailleurs.

Un mémoire fut dernièrement lu à une Séance de l'Académie des Arts et des Sciences à Paris, sur la possibilité de diriger les Balons. L'auteur est le citoyen Henin, chef d'escadron du 15e régiment des dragons. Il soutient qu'on peut les conduire dans l'air sur les principes de navigation: il propose d'avoir une parachute renversée, comme le moyen de retarder leur ascension et direction horizontale.

Et comme le moyen le plus propre de consolider le Corps Germanique est de placer dans le premier Collège les Princes de la plus grande influence de l'Empire, on propose que le titre électoral soit accordé au Margrave de Baden, au Duc de Wirtemberg et au Landgrave de Hesse-Cassel.

Nous apprenons par des lettres récemment reçues de la Haie, qu'une amnistie en faveur des Emigrés Hollandois, a été accordée par le Corps Législatif de la République Batave. L'Amnistie s'étend à tous ceux qui ont porté les armes contre la république, à l'exception de ceux qui furent les instrumens pour délivrer la flotte Hollandoise aux armes Britanniques dans l'année 1799.

Le Pape a publié un Bref, en vertu duquel le citoyen Talleyrand est rétabli dans les fonctions séculières et laïques.

Le Rapport d'une guerre entre la Russie et la Perse est confirmé. Il y a eu une action dans laquelle les Perses ont été défaits.

Des lettres privées de Paris portent, qu'un événement très extraordinaire y a eu lieu; le Gouvernement François a fait une prohibition absolue contre l'introduction de tous papiers nouvelles Anglois! Aucune personne quelconque n'a permission de les recevoir. Les Commissaires de Police ont fait une recherche rigoureuse dans tous les Cafés et dans les chambres appropriées à la lecture, et ont emporté tous les papiers qu'ils ont pu y trouver. La cause de cette mesure est attribuée aux observations contenues dans les imprimés Anglois sur l'article qui a dernièrement paru dans le Monitor.

On dit que la Cour de Rome a intention de renouveler et modifier les anciens Concordats faits entre le Saint Siege et l'Allemagne.

Il est parti une division de Toulon, sous le commandement du Contre-Amiral Cheque, composée du Duquenc, d'une corvette et d'un brigantin, qui a été jointe en mer par le Scipion et deux frégates, de la côte d'Espagne; immédiatement après cette jonction, l'escadre a fait route pour la côte d'Afrique, avec un Adjutant du Premier Consul, qui doit demander au Bey de Tunis la cause des insultes faites au pavillon François, et de la violation des Traités.

Quelques uns des derniers Journaux de Paris contenoient l'article suivant: “Mr. et Mad. Fox sont arrivés ici. Ce célèbre Orateur est employé, à l'histoire de la Revolution d'Angleterre d'ans l'année 1688. Il espere trouver dans nos bibliothèques et nos depôts des matériaux qui lui seront utiles pour compléter cet ouvrage important; et de consulter particulièrement les mémoires et manuscrits, écrits de la main de Jacques II. qui sont préservés dans le College Ecoissois; nous sommes assurés que ce manuscrit estimable est encore conservé dans le Bureau des affaires étrangères.”

PRIX DES FONDS PUBLICS.

3 par cent red. 67 8 1/2 67 8 1/2
3 par cent cons. 67 8 1/2 67 8 1/2
Omnium 10-9-9 1/4

PARIS, 23 Août.

Le grand projet d'unir le Danube au Golfe Adriatique est en pleine activité; et on rapporte que le canal de Vienne à Trieste est plus des trois quarts complet.

“Ce sont des travaux d'Empereur et digne des Rois.” Indépendamment de ces grands effets que cette jonction des mers noire et Adriatique est calculée pour produire à tout événement sur le commerce de l'Est de l'Europe et de l'Asie Mineure, on peut attendre que l'exportation des vins nobles de la Hongrie affectera considérablement la consommation étrangère de ceux de Portugal et de France. Ceux d'Offen, qui est une ville aussi grande, et très près de Pest, la capitale de ce royaume, sont donnés comme ressemblant au vin de Port Rouge, mais avec un goût bien plus exquis, et plus de corps. Le Tokay, et autres vins des plus rares de la Hongrie, sont déjà bien connus, quoique presque impossible de les avoir dans ce pays.

NEW-YORK, Septembre 29.

Nous avons eu plusieurs arrivées dans notre rivière de France et d'Espagne, mais ni de l'un ni de l'autre côté nous n'avons eu un seul mot touchant le Gouvernement de ce pays. Mr. Jefferson dit de nous “nous sommes tous républicains; tous fédéralistes”. Quant à nous, il semble que nous ne sommes ni Dons ni monseignors.

PORT OF QUEBEC—ARRIVED.

- October 14- Brig Windbolt, Wm. Langdon, 16 days from Halifax, in ballast addressed to Messrs. McNider & Co.
 19. Brig Theresa, Geo. Murphy, sailed 26th August from London, cargo Bale Goods and baggage, passengers Capt. Nicols, Lt. Clemens, Lt. By, Mr. England, 40 Privates Rl. Artillery, 27 do, 26 Regt. Ship Caldicot Castle, Wm. Smith, 7 weeks from Liverpool, cargo Salt, addressed to Mr. James Tod.
 20. Brig Neptune, James Neil, 7 weeks from Liverpool, in ballast, to the master.

CAUTION.

ON Sunday the 18th instant, between the hours of six and eight in the evening, the House of Mr. WILLIAM LAING, in the Lower-Town, was entered and robbed of about Forty Pounds in Cash. It is supposed the Villains had entered by a back door to come at which they must have climbed over the wall of the yard; the Cash was taken out of a Desk which was forced open and the Bags which contained the money, were found on the floor. A drawer in another room had been attempted to be forced; but nothing has hitherto been missed excepting the Cash.

Several attempts to break open shops and cellars, a thing so unusual in this Country, are said to have been made at other places; and it is recommended to all the Inhabitants, to be on their guard, and vigilant for the detection of the Offenders.

Quebec, 18th October, 1802.

CASH wanted for Bills of Exchange on Messrs. Cox and Greenwood Agents to the Royal Artillery for £583 18 7½ sterling. Sealed proposals addressed to Kenelm Chandler Ordnance Storekeeper, to be delivered at the Office of Ordnance on or before the 29th instant at 12 o'clock P. M.

Office of Ordnance, Quebec, 20th October, 1802.

CASH wanted for Bills of exchange on Messrs. Cox and Greenwood, Agents to the Royal Artillery for £4760 19 8½ sterling—Sealed proposals addressed to Kenelm Chandler Ordnance Storekeeper, to be delivered at the Office of Ordnance near Palace Gate on or before the 16th instant, at 12 o'clock P. M.

Quebec, 5th October, 1802.

TO BE SOLD

AND possession given the first day of May next, Mrs. Murray's House, in St. Lewis street, terms of payment will be made easy, or the greatest part of the purchase money may remain on mortgage on the house. Proposals will be received by Henry Caldwell, Esq. at Belmont, or the Rec. Genl's. Office, who is authorized to dispose of the premises.

Quebec, 27th Sept. 1802.

FOR Sale by the Subscriber Old London Particular Madeira Wine in Pipes, Hogsheads and Quarter Casks and by the Dozen, Bourdeaux Wine in Casks and Hogsheads, Port Wine, Rum, Flour & Biscuit. The whole for Cash or short Credit at the lowest prices.

Quebec, 7th October, 1802.

PETER BREHAUT, & Co.

NOTICE

THE Creditors of Francois and Louis Boucher late Shopkeepers in Quebec are requested to call upon the Subscriber for their respective dividends of the money now in his hands.

Quebec, 30th September, 1802.

JOHN STEWART.

FOR CHARTER.



TO any Port in Great Britain, Ireland, Spain, Portugal or to the west Indies the Brig Marquis of Huntly, Alexander Annand Master: the said Brig is a fast sailing staunch vessel—and measures 213 Tons.

Apply to the Master on board at the King's wharf.

Quebec, 22d September, 1802.

FOR PORT GLASGOW.



THE Brig Chance, burthen 240 ton, Malcom McDougal master, will be clear to sail about the 25th instant. For Freight or Passage apply to the master on board at the King's wharf or to.

JAMES ROSS.

Quebec, 13th October, 1802.

FOR Sale by the Subscriber at the Manufactory near the Artillery Bar racks, or at his House N^o. 18 Mountain street, Mould and Dips Candles, wholesale or retail for Cash only:—Also Brown and Yellow Scap. N. B. Superfine Soap, for shaving and washing the Skin, fine Linen, Mullins, Lawns, Laces, &c. made by

Quebec, 23d May, 1797.

THOS: RICHARDS.

JUST PUBLISHED

And for sale at the New Printing Office & at this Office.

AN Act to declare the decisory Oath or Serment décisoire admissible in commercial as well as other civil matters in this Province.

An Act for removing the old Walls and fortifications that surround the City of Montreal and otherwise to provide for the salubrity convenience and embellishment of the said City.

An Act for establishment of Free Schools and the advancement of Learning in this Province.

Quebec, 25th Aug^r, 1800.

PORT DE QUEBEC—ARRIVES.

- Octobre 14. D'Halifax, le brigantin Winbolt, Wm. Langdon, en 16 jours, avec lest, pour Messrs. McNider & Co.
 12. De Londres, le brigantin Teresa, Geo. Murphy, parti le 25 Août, chargé de marchandises seches et bagage, à l'adresse de Messrs. Irvine & Co. passagers le Capit. Nicols, le Lt. By, le Lt. Clemens, Mr. England, 40 soldats de l'Artillerie Roy. 27 do. du 26. Regt. De Liverpool, le navire Caldicot Castle, Wm. Smith, en 7 semaines, avec du sel, pour M. James Tod.
 20. De Liverpool, le brigantin Nept. James Neil, en 7 semaines, avec du lest, à l'adresse du Maître.

AVIS.

Dimanche le 18 du mois, entre six et huit heures du soir, on entra dans la maison de M. William Laing, à la basse ville, et y vola environ quarante Louis en argent. On suppose que les coquins seront entres par une porte de derriere, et que pour y parvenir ils auront escaladé un mur de la cour. L'argent a été pris dans un Bureau qui a été forcé, et les sacs qui contenoient l'argent ont été trouvés sur le plancher. On a essayé de défoncer un tiroir dans une autre chambre, mais il n'a rien été trouvé de manque jusqu'à présent à l'exception de l'argent.

Il a été fait dans d'autres places plusieurs tentatives pour forcer des Magazins et des caves, chose assez peu commune dans ce pays; et on recom-mande à tous les habitants d'être sur leurs gardes, et de faire leurs efforts pour découvrir les coupables.

Quebec, 18e. Octobre, 1802.

CHEZ J. SALMON

A la basse Ville à Quebec.

A Vendre à très bon marche pour argent comptant ou à court crédit, une quantité de toile d'Irlande, fils de couleur, et plusieurs autres articles nouvellement arrivés.

A VENDRE

PAR les Souffignés des vieux vins de Madère particulier de Londres en pipe, barrique, quart et à la douzaine, du vin Bourdeaux en caisse et en barrique, vin de Port, Rum, Fiedr, biscuit, le tout pour argent comptant ou à court crédit à des prix modiques.

Quebec, 7e. Octobre, 1802.

PIERRE BREHAUT & Co.

AVERTISSEMENT.

A Vendre de gré à gré cette grande et spacieuse Maison, No. 2, rue Sault au-Matelot, de 45 Pieds de front avec une aile en pierre dans la cours, à trois étages, de 45 pieds de longueur le tout vouté, dont il y a une boulangerie avec deux beaux Fours, aussi un Hangar neuf à trois étages de 45 pieds de long sur 30 de large, avec une cours de 45 pieds sur 24 de large pavée, pour plus amples informations s'adresser au Souffigné qui donnera des termes de paiement faciles à l'acquéreur.

Quebec, 7e. Octobre, 1802.

PIERRE BREHAUT.

SEIGNEURIE à VENDRE.

LUNDI, 15e. Novembre prochain, à midi, en l'étude du Notaire Souffigné, en la haute ville de Québec; Rie de Boade, sera Vendue au plus offrant et dernier enchereur, s'il n'en est disposé, auparavant de gré à gré.—Les Fief et Seigneurie des Isles au Grues, aux Oies, et autres adjacentes, avec les battures qui en dépendent situées au bas de Québec, ayant droit de chasse, de pêche, de haute, moyenne et basse justice, &c. &c. appartenant à Madme. Veuve de Beaujeu.—

La Petite Ile aux Oies, d'environ ¼ de lieue de long sur environ ¼ de lieue de large, toute en domaine, (moins 3 arpent de front sur la largeur de la dite Ile,) avec une maison en pierre de 45 pieds sur 22. deux étables aussi en pierre.

L'Isle aux Grues ayant une lieue et demi de long ou environ sur environ une demie lieue de large, sur laquelle il y a vingt un à 22. habitans ayant des terres à cens et rentes. De plus le domaine situé au bout Est de l'Isle, de 10 arpents de front sur toute la largeur de l'Isle, dont une part est en terre labourable avec une maison de piece sur piece de 30 pieds sur 24; grange, étable formant un seul corps de bâtiment de 80 pieds sur 24. En outre le domaine situé au bout Ouest de la dite Ile, d'environ ¼ de lieue de front sur toute la largeur de l'Isle, boisé en bon et beau bois.

Enfin les Isles, Illets et battures adjacentes si renommées par la prodigieuse quantité de foin qu'on y peut faire.

Il y a aussi une place qu'au jugement des connoisseurs seroit excellente pour une pêche à Marissons.

N. B. Le prix de la Vente de la Seigneurie sera fait ¼ comptant, ¼ le 15e Novembre, 1803, ¼ le 15e Novembre, 1804. et ¼ 15e. Novembre, 1805. avec intérêt.

Pour plus amples informations sur le tout, on s'adressera au Notaire Souffigné qui donnera satisfaction.

Quebec, 15e Septembre, 1802.

Ju. PLANTE.

NOTICE.

LES Créanciers de Francois et Louis Boucher, et devant Marchands à Québec, sont priés de s'adresser au Souffigné pour leurs dividendes respectifs de l'argent actuellement entre les mains.

JOHN STEWART.

Quebec, 30e. Septembre, 1802.

ON VIENT DE PUBLIER,

Et à vendre à la Nouvelle-Imprimerie et à cet Office.

1^o. ACTE qui déclare que le Serment décisoire sera admissible, aussi bien dans les affaires de commerce, que dans toutes les autres matières Civiles dans cette Province.

2^o. Acte pour démolir et enlever les anciens murs et fortifications qui entourent la cité de Montréal, et qui autrement pourroit à la salubrité, commodité et embellissement de la dite Cité.

3^o. Acte pour l'établissement des Ecoles Gratuites, et pour l'avancement de l'éducation dans cette Province.

Quebec, 25e. Août, 1802.

THE General Post Office will be removed on Friday the 22d. instant, to the House which was occupied by Mr. Chief Justice Osgoode. *General Post Office, Quebec 20th October, 1802.*

LANDED from on board the Ship City of London, George Featonby, from London, A case per blank Bill of Lading marked S. G. No. 1, shipped per Messrs. Perrin, Rochas and Co. and deliverable to order, said to contain printed Books. Whoever claims the above may receive it by applying to Messrs. Lester and Morrogh on paying the present advertisement and other expences incurred. *Quebec, 20th October, 1802.*

DISTRICT OF } **B**Y virtue of a Writ of *Venditioni Exponas*, issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding Civil Pleas in and for the said District at the suit of Cuthbert Grant, to me directed, commanding me that I do proceed to the Sale of certain Lots of Land bounded and described as follows: to wit.

1°. An Emplacement or Lot of land, situate in the Parish of St. Antoine, River du Loup, beginning, on one side, nine feet or thereabouts from the Bridge of the said Parish, and joining on the other side to Baptiste Fortier.

2°. An Emplacement, or lot of land, situate in the said parish, joining on one side to the said Baptiste Fortier, and on the other side to Jean Baptiste Pichette.

3°. An Emplacement, or lot of Land situate in the said Parish, joining on one side to the said Jean Baptiste Pichette, and on the other side to Pierre Crochetiere, on which is erected a wooden house of eighteen by fifteen feet: the whole comprising eighty eight feet or thereabouts in front. Which said premises were by me heretofore seized and taken in Execution as belonging to Charles Lefebvre. Now, I do hereby give notice that the said premises will be sold and adjudged to the highest bidder at the Church door of the Parish of St. Antoine, River du Loup, on Monday the eighth day of November next, at ten of the clock in the forenoon, at which time and place the conditions of Sale will be made known.

H. BLACKSTONE, Sheriff.

All and every person or persons having claims on the above described Land and tenements, by mortgage, or other rights or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff at his Office in the town of Three Rivers according to Law: and further that no opposition, *afin d'annuller or afin de distraire* the whole or any part of the said lands or tenements, or *afin de charge or servitude* on the same, will be received during the fifteen days previous to the Sale thereof.

Three-Rivers, 13th October, 1802.

FALL SUPPLY.

JAMES FRASER, lately from Britain, feels happy to embrace the present opportunity, of expressing his acknowledgements, to those who have been pleased, so liberally to encourage him in the purchase of his Spring Goods, by which means he is now enabled, to inform them and the public in general, that per the Ship Hero, just arrived, he has received the following GOODS viz.

An assortment of best and most fashionable Short Boots, do. Hussar do. and short Boots with Back Straps; Ladies Spanish and colored Slippers, Boys Youths and Children's Shoes; an elegant assortment of best and most fashionable, Gentlemen's Woolen and Cotton Stockings; also Brown Ankle Socks, Ladies White Worsted and Laced do. Silk and fine Cotton Umbrellas, boys best Black Leather Caps, Boot Hooks 2s. per pair.

A rich assortment of Watches, Dial plates, of which are partly common, day of the month and seconds. All which he sells in Wholesale or Retail, at the house of Daniel Fraser No. 6 Mountain Street.

N. B. Carpeting on hand of different qualities and patterns.

Quebec, 13th October, 1802.

CANADIAN MILITIA.

THE Survey and Subdivision of the Townships of NELSON and SOMMERSET being completed, the persons therein interested, are required to deposit without delay, their respective proportions of the expences of Survey and Patent Fees, in the hands of the Captain, Charles Pinguet, Esqr; in order to pay the Surveyors and make the necessary arrangements: to obtain the Patents for the said Townships. The drawing of Lots, for the said Townships, will take place at the office of the subscriber in *Sous le Fort* street, on Tuesday the sixteenth of November next, at one o'clock in the afternoon; and none will be permitted to draw lots who may not previously have paid the proportion of Survey and Patent Fees.

Quebec, 22d September, 1802.

JAMES VOYER.

WANTED to be supplied by Contract with the Honble. Board of Ordnance, Two Hundred Barrels for Gun Powder of the best seasoned Oak, agreeable to a pattern which may be seen at the Office of Ordnance near Palace Gate.

Proposals in writing to be made to the Respective Officers on or before the 30th instant at one o'clock.

Office of Ordnance, Quebec, 7th October, 1802.

GENERAL POST OFFICE, QUEBEC, 7 October, 1802.

THE regular Winter Express Mails for the Province of Upper Canada, will be closed on the following days at 4 o'clock P. M.

Thursday 25th November.

Thursday 23d December.

Thursday 22d. January.

Thursday 26th February.

Thursday 26th March.

PRINTED BY JOHN NEILSON, MOUNTAIN STREET.

LE Bureau Général des Postes sera transféré Vendredi le 22 du présent mois, à la maison qui étoit occupée par Mr. le Juge en Chef Osgoode. **BUREAU GENERAL DES POSTES, } Québec, 20e. Octobre, 1802.**

DEBARQUE'E du bord du navire *City of London*, George Featonby, Maître, de Londres, une caisse marquée dans le connoissement en blanc, S. G. No. 1. mise à bord par Messrs. Perrin, Roches & Co. et délivrable à ordre, dite contenir des livres imprimés. Quiconque la réclame, pourra la recevoir en s'adressant à Messrs. Lester & Morrogh, en payant le présent avertissement et les autres frais encourus. *Québec, 20e. Octobre, 1802.*

DISTRICT DES } **E**N vertu d'un ordre de *Venditioni Exponas*, émané de la cour du Banc du Roi de la Majesté, pour les causes civiles, dans et pour le dit District, à la poursuite de Cuthbert Grant, à moi adressé, m'enjoignant de procéder à la vente de certains Emplacements bornés et délimités comme suit, savoir:

1. Un emplacement situé dans la paroisse de St. Antoine, Rivière du Loup, commençant d'un côté à neuf pieds ou environ du front de la dite paroisse, et joignant de l'autre côté à Baptiste Fortier.

2. un emplacement situé dans la dite paroisse, joignant d'un côté au dit Baptiste Fortier, et de l'autre côté à Jean Baptiste Pichette.

3. Un emplacement situé dans la dite paroisse, joignant d'un côté au dit Jean Baptiste Pichette, et de l'autre côté à Pierre Crochetiere, sur lequel est construit une maison de bois de dix huit pieds sur quinze, le tout comprenant quatre vingt huit pieds ou environ de front.

Lesquelles dites prémisses furent par moi ci-devant saisies et prises en exécution, comme appartenantes au dit Charles Lefebvre. Or je donne avis par le présent que les dites prémisses seront vendues et adjudgées au plus haut enchérisseur à la porte de l'Eglise de la paroisse de St. Antoine de la Rivière du Loup, Lundi le huitième jour de Novembre prochain, à dix heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

H. BLACKSTONE Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétensions sur les prémisses ci-dessus désignées, soit par hypothèque, ou outre droit ou servitude, sont par le présent avertis d'en donner avis au dit Sheriff à son Bureau dans la ville des Trois Rivières suivant la Loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuller ou afin de distraire le tout ou partie des dites terres ou possessions, ou afin de charge ou servitude sur icelles, ne sera reçue durant les quinze jours qui en précéderont la vente. — *Trois Rivières 13 Octobre 1802.*

EFFETS D'AUTOMNE.

JAMES FRASER, ci-devant de la Grande Bretagne, se trouve heureux d'avoir l'occasion actuelle pour offrir ses remerciements à ceux qui ont bien voulu l'encourager d'une manière si libérale, en lui procurant un débit de ses marchandises du Printemps, ce qui lui a donné les moyens de les informer, ainsi que le Public en général, qu'il a reçu les effets suivants par le navire Hero, qui vient d'arriver, savoir:

Un assortiment de bottes courtes les plus à la mode et de la meilleure qualité, do. à la houffard do. et de bottes courtes avec des trapes derrière, des pantouffles de Dames de cuir noir et de couleur, souliers d'enfants et de jeunesse; un assortiment élégant de bas de laine et de coton les plus à la mode et de la première qualité pour les Messieurs; aussi des chaussons à fourchettes brunes, ditto blancs pour les Dames; superbes parasoles de soie et de coton fin; casques de cuir pour les jeunes gens; un assortiment considérable de montres et cadrans, dont la plupart marquent le jour du mois et les secondes; il disposera du tout en gros et en détail à la maison de Daniel Fraser, No. 6, rue la Montagne.

N. B. Il a à vendre des Tapis de la première qualité et des plus beaux patrons. — *Québec, 13e. Octobre, 1802.*

MILICE CANADIENNE.

L'ARPENTAGE et subdivision des Townships de Nelson et de Somerset étant parachevé, les personnes y intéressées sont requises de déposer, sans délai, leur proportion des frais d'Arpentage et de Patentes entre les mains du Capitaine Charles Pinguet, Ecuyer; afin que l'on puisse solder avec les Arpenteurs, et prendre les arrangements nécessaires pour obtenir les Lettres Patentes pour les deux dits Townships. Le tirage au sort pour iceux se fera en l'Office du Souffigné, Rue sous le Fort, Mardi, le seize de Novembre prochain, à une heure de l'après midi; personne ne sera admis à tirer au sort que préalablement il n'aye payé sa proportion des frais d'Arpentage et de Patentes.

Quebec, 22e. Sept. 1802.

JAS: VOYER, Agent.

SERA contracté par l'Honorable Bureau d'Ordonnance, pour deux cents barils à poudre à tirer, dont il a besoin, lesquels doivent être de chêne de la meilleure qualité, suivant un modèle que l'on pourra voir au Bureau de l'Ordonnance près la porte du Palais.

Les propositions seront faites par écrit aux officiers respectifs d'ici au 30 du mois à une heure.

BUREAU D'ORDONNANCE, Québec, 7e. Octobre, 1802.

BUREAU GENERAL DES POSTES,

QUEBEC, 7 Octobre, 1802.

LES malles régulières d'hiver par extraordinaire pour la Province du Haut Canada, seront closes aux jours suivants, à 4 heures de l'après midi.

Judi 25e. Novembre.

Judi 23e. Décembre.

Judi 22e. Janvier.

Judi 26e. Février.

Judi 26e. Mars.

CHEZ JOHN NEILSON RUE LA MONTAGNE.